



**COMMUNE DE SAINT-ROBERT
DEPARTEMENT DE LA CORREZE**

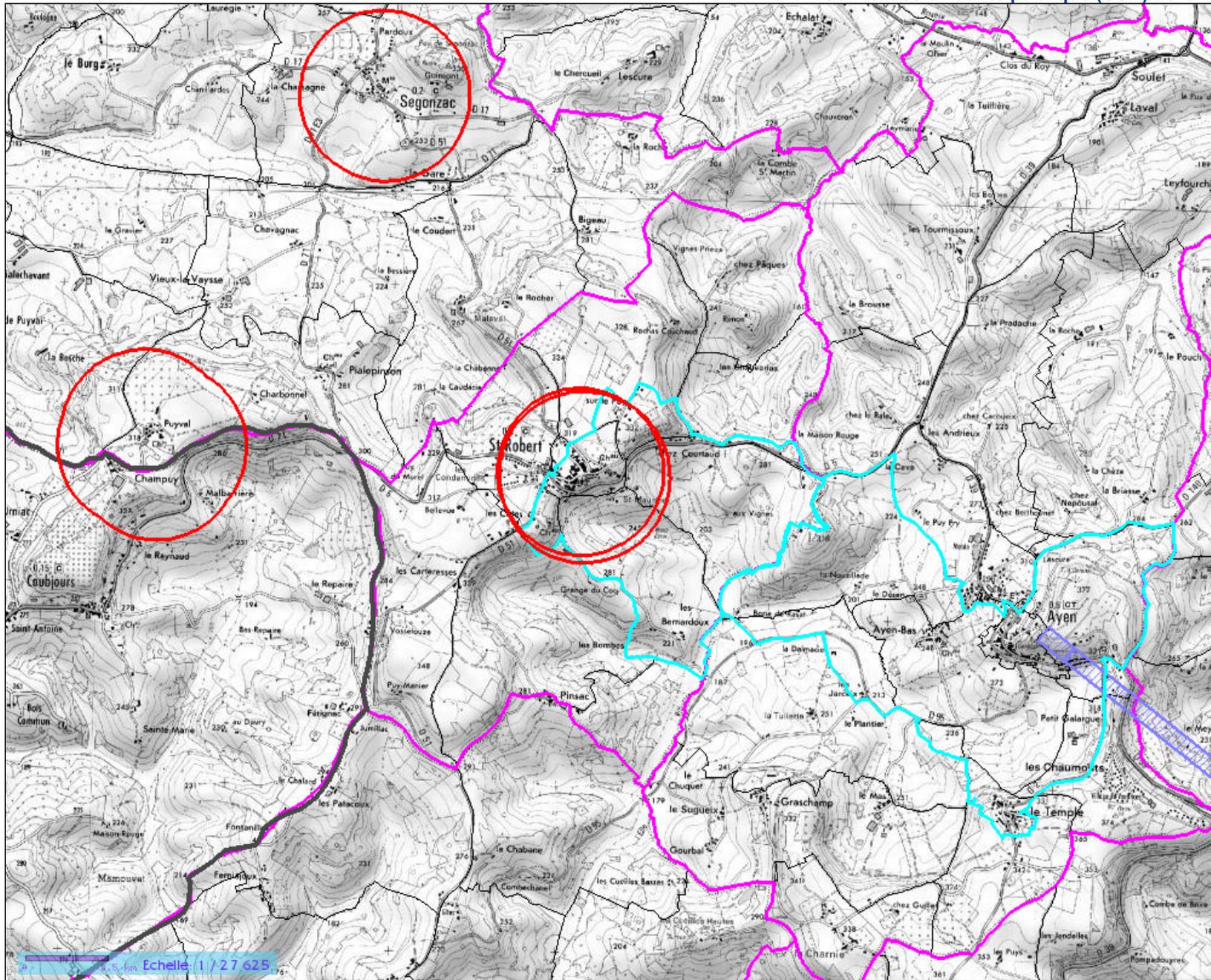
PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.1 : SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (SUP)

P.L.U DE LA COMMUNE DE SAINT-ROBERT SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie 	

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	ACTE OFFICIEL INSTAUNT LA SERVITUDE	SERVICE RESPONSABLE
AC1	<p>Servitudes de protection des monuments historiques</p> <p>Monuments concernés :</p> <p>L'église de Saint-Robert La croix de fer forgé près de l'église</p>	<p>Articles L 621-1 à L 621-22, L. 621-25 à L. 621-29, L. 621-30-1 (1er alinéa) et L. 621-31, L. 621-30-1 (alinéa 2) et L. 621-31 et 621-30-1 (alinéa 3) et L. 621-31 du Code du patrimoine</p> <p>Décret n°2007-487 du 30.03.2007</p>	<p>Ministère de la Culture</p> <p>Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine</p> <p>13 Rue Riche, 19000 TULLE</p> <p>05.55.20.78.90</p>
AC2	<p>Servitudes de protection des sites et monuments naturels</p> <p>Site concerné :</p> <p>Ensemble formé par le bourg et ses abords : inscrit site pittoresque du département de la Corrèze</p>	<p>Articles R. 151-51 et R. 161-8 du Code de l'urbanisme</p> <p>Articles L. 341-1 à L. 341-15-1 et R. 341-1 et suivants du Code de l'environnement</p>	<p>Ministère de la Culture</p> <p>Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine</p> <p>13 Rue Riche, 19000 TULLE</p> <p>05.55.20.78.90</p>

Servitudes d'utilité publique (SUP) de la Corrèze



Contenu de la carte

Annotations

Servitudes

-  SUP par commune
-  A5 - Canalisation AEP et assainissement
-  AC1 - Monuments historiques
-  AC2 - Sites
-  AC4 - ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine)
-  EL3 - Marche-pied
-  I4 - Lignes électriques aériennes ou enterrées
-  I6 - Servitude relative à l'exploitation des mines
-  PM1 - Plans d'exposition aux risques naturels
-  PM2 - Installations classées
-  PM3 - Plan de Prévention des Risques Technologiques
-  PM4 - Zones de rétention d'eau, zones de ruissellement
-  PT1 - Télécommunications
-  PT2 - Télécommunications
-  T1 - Voies ferrées
-  T5 - Relations aériennes
-  T8 - Relations aériennes

Divers

-  ZPPA - Zone de présomption de prescription

Fonds cartographiques

-  Département 019

-  Communes 019

-  Section cadastrale

Numéro parcellaire

Sélection automatique INTERNET (Niveaux de



Tous droits réservés.

Document imprimé le 21 Mars 2019, serveur Géo- IDE carto V0.2, <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DDT 19.